

A mon avis, nous devrions poursuivre les travaux, et sans délai. Les réseaux d'alerte au radar doivent se terminer aussi vite que possible dans le nord; sinon, ils seront peut-être désuets avant leur achèvement. Les avions doivent continuer de sortir de la chaîne de montage avec toute la célérité possible, car ils deviennent si rapidement désuets. Il faut obtenir des projectiles téléguidés le plus tôt possible. Voilà pour quoi je demande qu'on se mette à la tâche.

S'il règne un véritable état d'urgence suivant la définition appropriée de cette expression que j'ai donnée à la Chambre l'autre jour, nous devrions être mis au courant et il faudrait prendre toutes les mesures nécessaires pour faire face à cet état d'urgence, y compris une organisation générale du pays pour qu'il puisse concenter ses efforts en temps de péril. Cela veut dire aussi l'imposition de régies et la remise de pleins pouvoirs au cabinet comme on l'a fait en temps de crise. Le Canada répondra comme il l'a toujours fait. Mais si le ministre n'est pas disposé à le faire, si la situation ne revêt pas tant de gravité, que le régime parlementaire déploie toute son efficacité; que la règle du droit soit respectée en notre pays. Que le ministre se satisfasse des limites de temps que nous proposons à l'égard des pouvoirs extraordinaires qu'il désire. Qu'il supporte volontiers certains des inconvénients et la lenteur du régime parlementaire. Qu'il fasse un compromis.

Au cours du dernier demi-siècle, le monde moderne a mis à l'essai à peu près toutes les formes de gouvernement que l'humanité, depuis ses origines, a pu imaginer. Nous avons vu des monarchies absolues s'élever puis disparaître. Nous avons vu la montée au pouvoir et la chute de dictateurs. Nous avons connu la guerre et la révolution. Des démocraties ont été détruites de l'intérieur. Des oligarchies se sont établies. Il n'est aucune forme connue de gouvernement qui n'ait été mise à l'essai au cours des derniers 50 ans. Nous persistons à croire que notre régime démocratique et notre gouvernement parlementaire l'emportent sur toutes les autres formes de gouvernement que l'humanité a imaginées. Nous croyons que la démocratie protège les droits du particulier et assure la liberté fondée sur la loi. C'est en m'inspirant de cette idée que j'affirme qu'il nous faut être sur nos gardes pour conserver notre régime actuel. Nous sommes en terrain solide quand nous nous opposons à tout empiètement sur ce régime de gouvernement qui a fait ses preuves.

Nous reconnaissons que ce mode de gouvernement comporte des imperfections et des faiblesses mais par quoi le remplacerait-on?

Je n'aime pas la solution préconisée par le représentant de Vancouver-Sud (M. Philpott), celle du gouvernement par un "Surhomme". C'est du moins ce qu'il a été bien près de préconiser l'autre jour lorsqu'il s'est efforcé au moyen de flatteries vraiment excessives de convaincre la Chambre que le ministre actuel de la Production de défense a été l'artisan de la victoire lors de la dernière guerre. Il me semblait plutôt que pour ce qui est du Canada, la victoire avait été assurée par l'effort conjugué de millions de Canadiens.

Je tiens à reconnaître à chacun le mérite qui lui revient. Je suis d'avis que le ministre est l'un des hommes les plus compétents du pays. Son talent et son expérience m'inspirent du respect. J'aime les hommes d'action, j'aime les hommes de décision et le ministre possède vraiment d'admirables qualités. Je le respecte pour tout cela. Il devrait, à mon sens, nous respecter également lorsque nous affirmons, que nous proclamons que le régime parlementaire peut avoir à souffrir de l'application de cette loi qu'il veut rendre permanente.

En agissant de la sorte il montre qu'il ne connaît pas trop bien le régime parlementaire tel qu'il a été établi. Nous sommes d'avis qu'il cherche aujourd'hui à entraver, à bloquer le fonctionnement de l'institution même qui lui a permis d'atteindre la place éminente qu'il occupe présentement. C'est cette institution et le rôle qu'il a joué ici qui lui ont permis de parvenir au poste de commandement qu'il détient aujourd'hui au Canada.

Je ne veux pas abuser du temps de la Chambre, mais je crois qu'il me reste assez de temps pour signaler aux honorables députés l'une des meilleures déclarations que je connaisse sur la nécessité d'imposer des restrictions à ceux qui nous gouvernent. Le court passage dont je vais donner lecture est extrait de l'ouvrage fameux *The Federalist* écrit par M. Alexander Hamilton en 1787 au moment où les États-Unis élaboraient leur constitution. Le texte...

Le très hon. M. Howe: Citation n° 47.

M. Churchill: ...est ainsi conçu:

Si les hommes étaient des anges, on n'aurait pas besoin de gouvernement. Si les anges devaient gouverner les hommes, des mesures de contrôle intérieures ou extérieures s'appliquant au gouvernement seraient inutiles. Dans l'établissement d'un gouvernement qui remet à des hommes l'administration d'autres hommes, la grande difficulté réside en ceci que s'il faut d'abord permettre au gouvernement de diriger les gouvernés, il faut aussi l'obliger à se contrôler. Une certaine dépendance vis-à-vis du peuple est certes le premier contrôle d'un gouvernement, mais l'expérience a montré à l'humanité la nécessité de précautions auxiliaires.

Il n'y a pas d'anges à la Chambre des communes et des précautions sont nécessaires